

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 17 JUILLET 2023

**Etaient présents** : VUAILLAT Bernard, LECHARTIER Marc-Antoine, MERMILLON Éric, GALOT Cécile, EVRARD Franck, BARRAS Olivier, BLANC Jean-Marc, TOURNIER Frédéric.

**Excusés** : Mme POCHET Eliane, M. COTTIER Boris (pouvoir à M. LECHARTIER Marc-Antoine)

**Secrétaire de séance** : Mme GALOT Cécile

1- Approbation du compte rendu du 05/06/2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2- Revue des commissions & syndicats

- Camping : La commande des bornes solaires a été réceptionnée dans son intégralité. Le gérant se chargera lui-même de l'installation

- Sentier : Le balisage des sentiers est finalisé

- Communication :

- Festival des musiques : la commune va procéder au règlement des factures des tables des chaises et des toilettes sèches. L'entreprise Colas a rebouché les trous sur le parking suite à l'installation du chapiteau.

- RH : - La commune a recruté un agent technique pour une période de 4 mois

- Mme CAMIN Charlène part en congés maternité mi-novembre suivie d'un congé parental. Le recrutement pour son remplacement se fera au début de l'automne.

- Travaux :

- Garage Automobile : Les travaux de mise aux normes sont terminés.

- Routes : L'entreprise Colas est intervenue début juillet sur les routes communales du Troubléry, et de Menthières pour la pose d'enrobé. L'accès à l'aire de jeux a été fait également.

- Route de la Rivière : La première phase des travaux sur la route départementale entre Rosset et La Rivière est terminée. La pose d'un revêtement bicouche est prévu pour la fin août.

- Salle polyvalente : la réception des travaux a eu lieu. Les associations ont visité la salle.

- Salles des fêtes : Le cabinet AB a été retenu, nous sommes en attente du dossier.

- SIEA : Un point comparatif des travaux entre les rapports de 2021 et 2022, démontre que deux portes d'armoire électrique sont à changer suite aux intempéries. Le reste est en sécurité.

L'installation de bornes électriques de rechargement dans les communes sera obligatoire d'ici 2030. L'emplacement reste à définir pour l'implantation dans le village.

- SIVOS : Les 3 classes sont maintenues pour la rentrée 2023-2024.

Suite au congé parental de Mme Camin Charlène, une offre emploi a été publiée pour son remplacement.

### 3- Délibérations :

- 2023\_22 : Attribution subvention bibliothèque

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention annuelle de la bibliothèque. Le conseil décide d'attribuer une subvention de 200 euros.

- 2023\_23 : Aménagement d'un local et d'une salle associative

Avenant 1 Lot n° 02, 03, 05 et 10, Avenant 2 Lot n° 04, 09 :

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un local et d'une salle associative, il est proposé de signer des avenants pour les lots 2,3,5,9,4,et 10

Le conseil municipal

- ACCEPTE :

- l'avenant n° 1 pour les lots :

- lot 2 « Charpente/couverture/zinguerie » – Entreprise MERMILLON, pour un montant de -2 959.20€ TTC,

- Lot 3 « Menuiseries extérieures » – Entreprise MERMILLON, pour un montant de -9 251.40€ TTC

- Lot n° 5 « Menuiserie Intérieure » - Ets NINET GAVIN », pour un montant de -3 992.40€ TTC,

- Lot n° 9 « Electricité » - Ets PORTIGLIATTI, pour un montant De +708.00€ TTC

- l'avenant n° 2 pour les lots :

- Lot 4 « Serrurerie » - Ent. CANIER, pour un montant de -4 632.00€TTC

- Lot 10 « CVC PLOMBERIE » - Ent. GONCET, pour un montant de -217.67€TTC

- 2023\_24 : BORDAS Crêpes et Burgers. La commune décide de fixer une redevance de 100€ mensuel, pour occupation du domaine public pour l'installation de leur commerce ambulant sur le parking de l'Ecole.

### 4- Questions diverses :

- Centrale hydroélectrique sous roche : Un arrêté préfectoral a été mis en place pour le curage des grilles. Initialement prévues une fois par an, les interventions auront dorénavant lieu uniquement lorsque ce sera nécessaire

- Questions de Mme Eliane POCHEZ envoyées par mail :

Installation du panneau extérieur de la bibliothèque : Il reste un cerclage en métal à réaliser et l'installation sera faite à l'issue.

Fuite d'eau au niveau des locaux de la bibliothèque : Le problème n'était pas connu avant qu'il ne soit soulevé par Mme POCHEZ. L'intervention du plombier est en cours.

Problème d'hygiène d'un locataire SEMCODA rue de la Diamanterie : Monsieur le maire est en contact régulier avec la famille qui est bien consciente du problème. Un courrier recommandé sera tout de même adressé à la famille pour recenser les problématiques.

Séance levée à 19h45

Le Maire,  
Bernard VUAILLAT

La secrétaire de séance  
Cécile GALOT

